

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2012**

L'an deux mil douze  
Le 14 novembre à 19H30,  
Le Conseil Municipal de la Commune de CUSSAC FORT MEDOC  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire  
A la Mairie, sous la présidence du Maire, M. Dominique FEDIEU

**Date de la convocation du Conseil Municipal** : 9 novembre 2012

**ETAIENT PRESENTS** : M. Dominique FEDIEU – M. Alain BLANCHARD – M. Jean-Luc NABET – M. Emile MEDINA – Mme Marie-Christine SEGUIN – M. Pierrette SEGOIN – M. Alain GUICHOUX – M. Joël PIRON – Mme Annie GAUTHIEZ – Mme Véronique GARDETTE – M. Thierry LARTIGUE – M. Jean-Claude DEHRI

**EXCUSES** : Mme Carole MERGALET qui a donné procuration à M. Joël PIRON  
M. Claude CASSEGRAIN qui a donné procuration à M. Emile MEDINA

**ABSENTS** : Mme Vanessa TENAILLE - M. Fabien CAILLER

**Secrétaire de séance** : M. Emile MEDINA

**Secrétaire Adjointe** : Mme Sandrine MORISSET

### **RAPPEL ORDRE DU JOUR**

- ✓ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 03 OCTOBRE 2012
- ✓ **2012-072** BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N°2
- ✓ **2012-073** BUDGET ANNEXE FORT MEDOC – DECISION MODIFICATIVE N°1
- ✓ **2012-074** DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL CONCERNANT LES TRAVAUX DE RESTAURATION DU CORPS DE GARDE ET DE L'AVANT PORTE ROYALE DU FORT MEDOC – TRANCHE 3
- ✓ **2012-075** DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL CONCERNANT LES TRAVAUX DE RESTAURATION DU CORPS DE GARDE ET DE L'AVANT PORTE ROYALE DU FORT MEDOC – TRANCHE 3
- ✓ **2012-076** CREATION D'UNE INSTANCE CONSULTATIVE LOCALE EN AVAP
- ✓ **2012-077** REVISION DU TARIF DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE
- ✓ **2012-078** DESIGNATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT AUPRES DU SYNDICAT MIXTE POUR LA REALISATION DE LA GESTION D'UNE AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
- ✓ **2012-079** CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU PLANCHER DE LA POWDRIERE
- ✓ **2012-080** RADARS PEDAGOGIQUE
- ✓ **2012-081** PLAN D'ALIGNEMENT RUE DU CHAMP SUD

\*\*\*\*\*

## **APPROBATION COMPTE RENDU DU 03 OCTOBRE 2012**

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'il y a des observations sur le compte-rendu du Conseil Municipal du 03 octobre 2012.

Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu est **ADOPTÉ** à 12 voix **POUR** plus 2 **PROCURATIONS** (Madame Carole MERGALET à Monsieur Joël PIRON et de Monsieur Claude CASSEGRAIN à Monsieur Emile MEDINA).

## **2012-072 BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N°2**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 12 voix **POUR** plus 2 **PROCURATIONS** (Madame Carole MERGALET à Monsieur Joël PIRON et de Monsieur Claude CASSEGRAIN à Monsieur Emile MEDINA) **DECIDE** de procéder au vote suivant sur le budget de l'exercice.

### **COMPTES DEPENSES**

CHAP.	COMPTE	OPER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
				<b>FONCTIONNEMENT</b>	
023	023			<i>Virement à la section d'investissement</i>	6 000.00 €
67	67441			Subvention au budget annexe	- 6 000.00 €
012	6451			Cotisations à l'URSSAF	11 600.00 €
012	6413			Personnel non titulaire	10 000.00 €
012	6411			Personnel titulaire	10 000.00 €
				<b>TOTAL</b>	<b>31 600.00€</b>
				<b>INVESTISSEMENT</b>	
21	2132	10004		Immeuble de rapport	11 800.00 €
20	205	10003		Logiciels	2 407.74 €
21	21538	012		Autres réseaux	- 14 412.00 €
21	2128	10010		Autres agencements et aménagements	14 412.00 €
				<b>TOTAL</b>	<b>14 207.74 €</b>

### **COMPTES RECETTES**

CHAP.	COMPTE	OPER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
				<b>FONCTIONNEMENT</b>	
70	7062			Redevances & droits des services à caract. culturel	1 813.00 €
013	6419			Remboursement sur rémunération du personnel	1 787.00 €
73	7323			Etat compensation au titre de la taxe professionnelle	4 000.00 €
73	7388			Autres taxes diverses	24 000.00 €
				<b>TOTAL</b>	<b>31 600.00 €</b>
				<b>INVESTISSEMENT</b>	
021	021	0F1		<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	6000.00 €
13	1311	10010		Subvention équip. Etat	8 207.74 €
				<b>TOTAL</b>	<b>14 207.74 €</b>

## 2012-073 BUDGET ANNEXE FORT MEDOC – DECISION MODIFICATIVE N°1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 12 voix **POUR** plus 2 **PROCURATIONS** (Madame Carole MERGALET à Monsieur Joël PIRON et de Monsieur Claude CASSEGRAIN à Monsieur Emile MEDINA) **DECIDE** de procéder au vote suivant sur le budget de l'exercice.

### COMPTES DEPENSES

CHAP.	COMPTE	OPER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
				<b>FONCTIONNEMENT</b>	
023	023			Virement à la section d'investissement	3 428.00 €
011	6152			Réparation sur biens immobiliers	- 3 428.00 €
				<b>TOTAL</b>	<b>00.00€</b>
				<b>INVESTISSEMENT</b>	
21	2131	10007		Bâtiments	12 000.00 €
21	2138	10005		Autres constructions	3 428.00 €
				<b>TOTAL</b>	<b>15 428.00 €</b>

### COMPTES RECETTES

CHAP.	COMPTE	OPER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
				<b>FONCTIONNEMENT</b>	
70	706			Prestations de services	6 000.00 €
77	774			Subventions exceptionnelles	- 6 000.00 €
				<b>TOTAL</b>	<b>00.00 €</b>
				<b>INVESTISSEMENT</b>	
13	1312	10007		Région	12 000.00 €
021	021	OPF1		Virement de la section d'exploitation	3 428.00 €
				<b>TOTAL</b>	<b>15 428.00 €</b>

## 2012-074 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL CONCERNANT LES TRAVAUX DE RESTAURATION DU CORPS DE GARDE ET DE L'AVANT PORTE ROYALE DU FORT MEDOC - TRANCHE 3

L'opération relative aux travaux de restauration du corps de garde et de l'avant porte de la porte royale du Fort de Cussac-Fort-Médoc, édifice classé au titre des monuments historiques a été proposée au programme 2012 des investissements de l'État, ministère de la culture et de la communication. Une subvention du Conseil Général peut être sollicitée sur l'exercice 2012, à hauteur de 35 % du montant H.T. des travaux, honoraires de maîtrise d'œuvre compris, selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES		
Nature	Montant en euros H.T.	Origine	Montant en euros	%
Dépenses éligibles	<b>140 000,00 €</b>	Contributions publiques		
Travaux	119 757,52 €	Etat	49 000,00 €	35,00%
Honoraires Maîtrise d'œuvre	9 209,65 €	Région Aquitaine	14 000,00 €	10,00%
Prévisions pour hausses de prix et aléas	11 032,83 €	Département	49 000,00 €	35,00%
		Structures intercommunales		
		Communes		
		Autres aides publiques		
		Total public (1)	112 000,00 €	80,00%
Assiette éligible (1)	<b>140 000,00 €</b>	Contributions autres que publiques		
T.V.A.	27 440,00 €	Autofinancement (2)	55 440,00 €	20,00%
Investissements non éligibles (2)		Autres fonds privés (3)		
		Recettes générées par l'opération (4)		
Total dépenses (1)	<b>167 440,00 €</b>	Total recettes (1+2+3+4)	<b>167 440,00 €</b>	100,00%

Monsieur le Maire, propose au Conseil Municipal de délibérer :

Après en avoir délibéré à 12 voix **POUR** plus 2 **PROCURATIONS** (Madame Carole MERGALET à Monsieur Joël PIRON et de Monsieur Claude CASSEGRAIN à Monsieur Emile MEDINA), les membres du Conseil Municipal **AUTORISENT** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général pour la troisième tranche de travaux de restauration au Fort Médoc.

## **2012-075 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL CONCERNANT LES TRAVAUX DE RESTAURATION DU CORPS DE GARDE ET DE L'AVANT PORTE ROYALE DU FORT MEDOC - TRANCHE 3**

L'opération relative aux travaux de restauration du corps de garde et de l'avant porte de la porte royale du Fort de Cussac-Fort-Médoc, édifice classé au titre des monuments historiques a été proposée au programme 2012 des investissements de l'Etat, ministère de la culture et de la communication. Une subvention du Conseil Régional peut être sollicitée sur l'exercice 2012, à hauteur de 10 % du montant H.T. des travaux, honoraires de maîtrise d'œuvre compris, selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES		
Nature	Montant en euros H.T.	Origine	Montant en euros	%
Dépenses éligibles	<b>140 000,00 €</b>	Contributions publiques		
Travaux	119 757,52 €	Etat	49 000,00 €	35,00%
Honoraires Maîtrise d'œuvre	9 209,65 €	Région Aquitaine	14 000,00 €	10,00%
Prévisions pour hausses de prix et aléas	11 032,83 €	Département	49 000,00 €	35,00%
		Structures intercommunales		
		Communes		
		Autres aides publiques		
		<b>Total public (1)</b>	<b>112 000,00 €</b>	<b>80,00%</b>
Assiette éligible (1)	<b>140 000,00 €</b>	Contributions autres que publiques		
T.V.A.	27 440,00 €	Autofinancement (2)	55 440,00 €	20,00%
Investissements non éligibles (2)		Autres fonds privés (3)		
		Recettes générées par l'opération (4)		
<b>Total dépenses (1)</b>	<b>167 440,00 €</b>	<b>Total recettes (1+2+3+4)</b>	<b>167 440,00 €</b>	<b>100,00%</b>

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer :

Après en avoir délibéré à 12 voix **POUR** plus 2 **PROCURATIONS** (Madame Carole MERGALET à Monsieur Joël PIRON et de Monsieur Claude CASSEGRAIN à Monsieur Emile MEDINA), les membres du Conseil Municipal **AUTORISENT** Monsieur le Maire à déposer une demande subvention auprès du Conseil Régional pour la troisième tranche de travaux de restauration au Fort Médoc.

## **2012-076 CREATION D'UNE INSTANCE CONSULTATIVE LOCALE EN AVAP** **CE POINT A ETE RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR ET REPORTE ULTERIEUREMENT**

## **2012-077 REVISION DU TARIF DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE**

Suite à la réunion de la commission culturelle, il est proposé à l'Assemblée de réviser le tarif de location de la salle polyvalente et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, comme suit :

- Habitants de la commune : **200 €**
- Habitants hors commune : **500 €**

Après en avoir délibéré à 12 voix **POUR** plus 2 **PROCURATIONS** (Madame Carole MERGALET à Monsieur Joël PIRON et de Monsieur Claude CASSEGRAIN à Monsieur Emile MEDINA) le Conseil Municipal **DECIDE** d'appliquer les nouveaux tarifs de location de la salle polyvalente à compter du 01 janvier 2013 à l'exception des engagements déjà pris.

## **2012-078 DESIGNATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT AUPRES DU SYNDICAT MIXTE POUR LA REALISATION DE LA GESTION D'UNE AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE**

En 2004, il a été décidé au sein de la CDC Médoc Estuaire de créer un syndicat mixte pour la réalisation et la gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage.

Suite à la démission de Mme PAPILLON Françoise, Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à faire acte de candidature.

Monsieur Alain GUICHOUX propose sa candidature auprès de l'Assemblée.

Après en avoir délibéré, **12 voix POUR** plus 2 **PROCURATIONS** (Mme Carole MERGALET qui a donné procuration à M. Joël PIRON et M. Claude CASSEGRAIN qui a donné procuration à M. Emile MEDINA) le Conseil Municipal **DESIGNE** Monsieur Alain GUICHOUX comme délégué suppléant auprès du syndicat mixte pour la réalisation de la gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage.

## **2012-079 CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU PLANCHER DE LA POUDRIERE**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la procédure d'appel d'offre pour les travaux de reconstruction du plancher de la poudrière a été lancée.

Trois plis ont été reçus dans les délais prescrits et ont été déclarés recevables. Les membres de la commission d'appel d'offres après s'être réunis propose de retenir l'offre de l'entreprise JUSTE pour un montant de 23 991.00 € HT soit 28 693.24 € TTC.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver le choix de la commission d'appel d'offres

Après en avoir délibéré, **12 voix POUR** plus **2 PROCURATIONS** (Mme Carole MERGALET qui a donné procuration à M. Joël PIRON et M. Claude CASSEGRAIN qui a donné procuration à M. Emile MEDINA) le Conseil Municipal **APPROUVE** le choix de la commission d'appel d'offres.

## **2012-080 RADARS PEDAGOGIQUES**

La CDC Médoc Estuaire a conclu un marché pour faire l'acquisition de radars pédagogiques. Il a été prévu d'équiper Cussac Fort Médoc de deux de ces matériels. Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de valider la proposition d'équipement de deux radars pédagogiques.

Après en avoir délibéré, **12 voix POUR** plus **2 PROCURATIONS** (Mme Carole MERGALET qui a donné procuration à M. Joël PIRON et M. Claude CASSEGRAIN qui a donné procuration à M. Emile MEDINA) le Conseil Municipal **ACCEPTE** d'équiper la commune de CUSSAC FORT MEDOC de ces matériels.

## **2012-081 PLAN D'ALIGNEMENT RUE DU CHAMP SUD**

Monsieur MEDINA informe que dans le cadre de la commission de voirie un plan d'alignement « Rue du Champ Sud » est nécessaire pour la réalisation des travaux.

Après en avoir délibéré, **12 voix POUR** plus **2 PROCURATIONS** (Mme Carole MERGALET qui a donné procuration à M. Joël PIRON et M. Claude CASSEGRAIN qui a donné procuration à M. Emile MEDINA) le Conseil Municipal **DECIDE** de réaliser un plan d'alignement « Rue du Champ Sud ».

***FIN DE SEANCE 20H00***